



Nouveaux enseignants : quel soutien ?

- Dans de nombreux pays, les enseignants moins expérimentés (ceux ayant moins de 5 années d'expérience dans l'enseignement) sont, par comparaison avec les enseignants plus chevronnés, plus susceptibles de travailler dans des établissements difficiles et moins susceptibles d'indiquer avoir confiance en leurs propres capacités en tant qu'enseignants.
- La plupart des pays ont mis en place une offre d'activités destinées à préparer les enseignants à leur emploi, telles que les programmes d'initiation et de tutorat.
- D'après les chefs d'établissement, environ 44 % des enseignants travaillent dans des établissements proposant des programmes formels d'initiation à tous les nouveaux enseignants ; 76 %, dans des établissements donnant accès à des activités informelles d'initiation ; et 22 %, dans des établissements proposant des programmes d'initiation uniquement aux enseignants débutants dans la profession.
- La participation des enseignants aux programmes d'initiation et de tutorat, selon leurs déclarations, est inférieure au niveau d'offre indiqué par les chefs d'établissement.

TALIS, qu'est-ce que c'est ?

TALIS est la première enquête internationale s'intéressant aux environnements d'enseignement et d'apprentissage dans les établissements d'enseignement. Elle interroge les enseignants et les chefs d'établissement sur leur travail, leur établissement et leur(s) classe(s). Grâce à son analyse comparative internationale, elle aide les pays à identifier d'autres pays confrontés à des enjeux similaires, leur permettant ainsi de s'inspirer de leurs politiques respectives.

L'édition 2013 de l'enquête TALIS portait sur les enseignants du premier cycle du secondaire et leurs chefs d'établissement. L'enquête a été menée dans 200 établissements de plus de 30 pays, au sein desquels 20 enseignants et le chef d'établissement ont été interrogés.

Pour tout complément d'information, consulter www.oecd.org/talis.

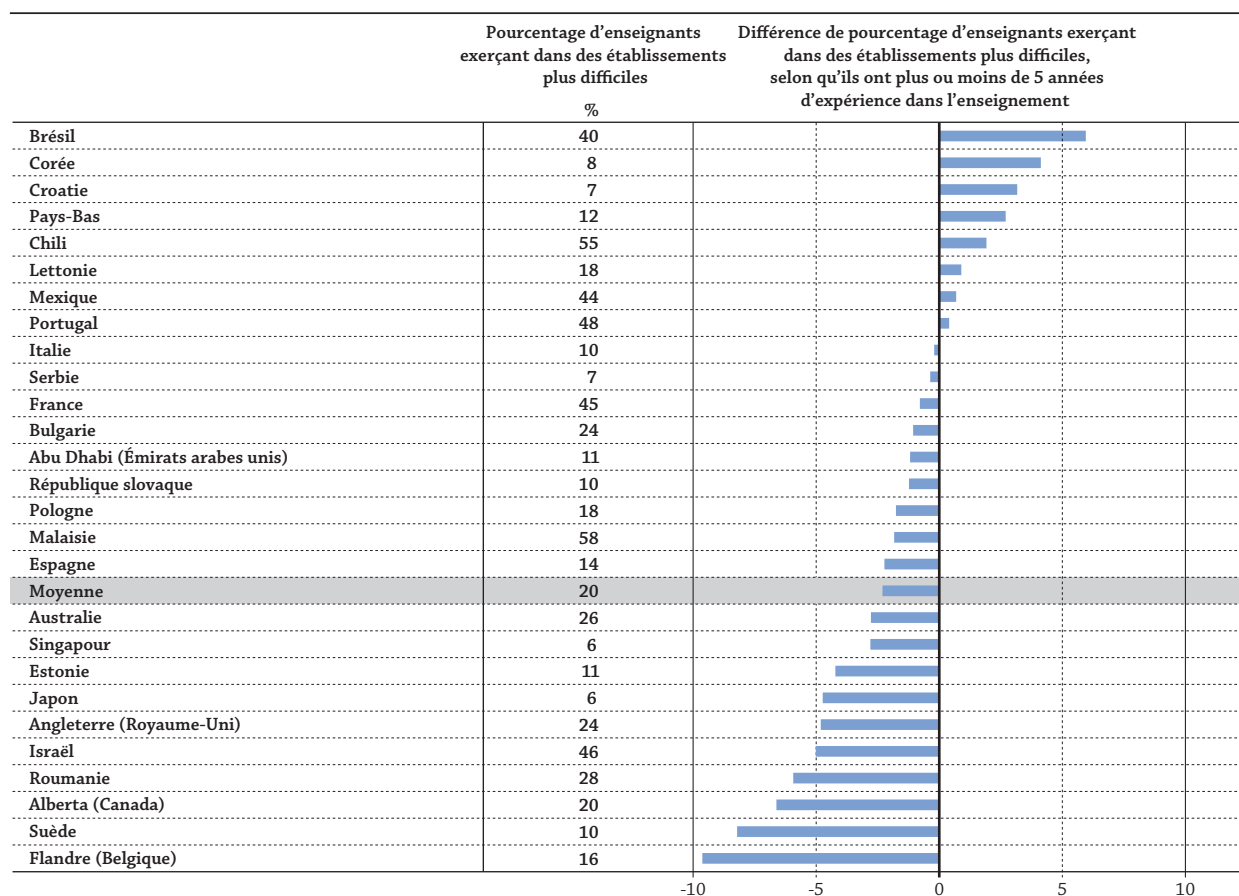
TALIS

À quels défis les nouveaux enseignants sont-ils confrontés ?

L'enquête TALIS 2008 (OCDE, 2012) a mis au jour nombre des défis auxquels doivent faire face les nouveaux enseignants, notamment la difficulté de maintenir l'ordre en classe. L'enquête TALIS 2013 permet d'aller plus avant dans la compréhension de l'environnement de travail de ces nouveaux enseignants en examinant l'affectation dans les établissements difficiles selon le nombre d'années d'expérience des enseignants. On pourrait ainsi s'attendre à ce que les systèmes d'éducation cherchent à tirer le meilleur parti de leurs ressources humaines en affectant leurs enseignants les plus chevronnés dans les établissements les plus difficiles. Or les données de TALIS suggèrent que c'est précisément l'inverse qui s'observe. Dans la plupart des pays participant à l'enquête, les nouveaux enseignants (soit ceux ayant jusqu'à 5 années d'expérience) sont plus susceptibles que les enseignants expérimentés de travailler dans des établissements où plus de 30 % des élèves sont issus d'un milieu social défavorisé (graphique 1), où au moins 10 % des élèves présentent des besoins éducatifs particuliers, et où la langue maternelle d'au moins 10 % des élèves est différente de la langue d'enseignement.



Graphique 1 • **Différence de pourcentage d'enseignants exerçant dans des établissements présentant au moins 30 % d'élèves issus d'un milieu social défavorisé, selon que les enseignants sont plus expérimentés ou débutants**



Remarque : les scores positifs indiquent un pourcentage plus élevé d'enseignants plus expérimentés exerçant dans des établissements plus difficiles.

Source : OCDE, Base de données TALIS 2013.

TALIS

En outre, dans les pays participant à l'enquête TALIS, les enseignants ayant moins de 5 années d'expérience sont plus susceptibles que leurs collègues plus chevronnés de travailler dans des zones rurales, où les établissements disposent souvent de ressources plus limitées. L'enquête TALIS montre par ailleurs que le sentiment d'efficacité personnelle des enseignants se renforce en général avec le temps. Or, bien que les enseignants débutants tendent à avoir moins confiance en leurs propres capacités en tant qu'enseignants que leurs collègues plus expérimentés, ils se trouvent souvent confrontés à des environnements de travail plus difficiles. Si l'expérience vient avec le temps, la confiance peut quant à elle être renforcée par la participation à des activités de développement professionnel, telles que les programmes d'initiation et de tutorat.

Qu'est-ce que cela signifie dans la pratique ?

Dans de nombreux pays, l'affectation des enseignants dans les établissements plus difficiles en termes de composition d'effectif et de localisation (zones urbaines/zones rurales) se fait de façon inégale entre les enseignants plus ou moins expérimentés. Parallèlement, c'est en début de carrière que la confiance des enseignants en leurs propres capacités tend à être la plus faible. Cette combinaison de manque de confiance et de difficulté de l'environnement – où rares sont les collègues expérimentés auprès desquels chercher conseil – peut accroître le risque pour les nouveaux enseignants de quitter la profession. Afin d'éviter cette perte de capital humain, les pays doivent faire en sorte d'affecter les enseignants de façon plus équitable en fonction des besoins des établissements et d'offrir davantage de soutien aux nouveaux enseignants.

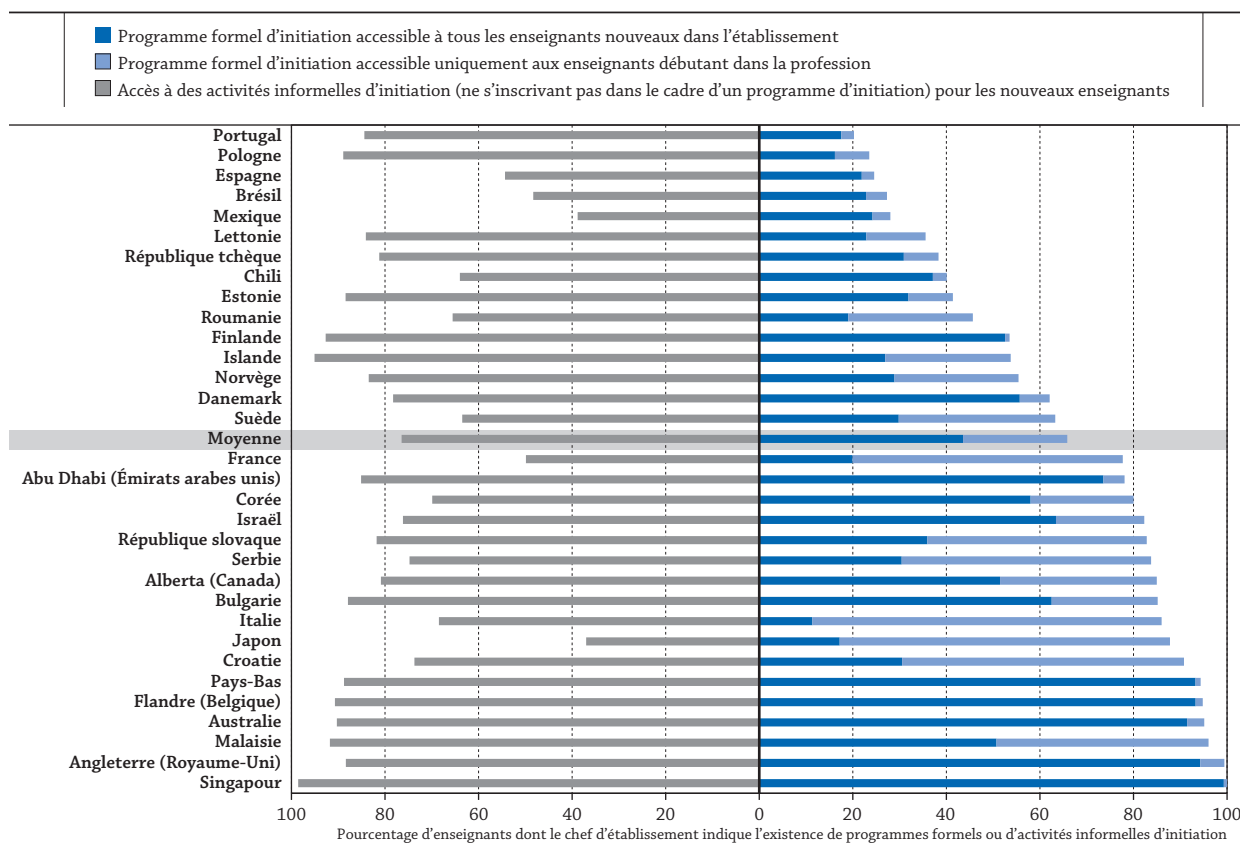


À quels programmes de soutien les nouveaux enseignants ont-ils accès ?

Les programmes d'initiation sont proposés aux enseignants dans le cadre de leur première affectation ; ils peuvent se dérouler dans un cadre formel ou informel (OCDE, 2014a). Ces activités peuvent faciliter la transition des enseignants entre la formation initiale et la réalité du travail quotidien en classe.

Or l'accès à ces programmes d'initiation est variable. Comme le montre le graphique 2, d'après les déclarations des chefs d'établissement, 44 % des enseignants travaillent dans des établissements proposant des programmes formels d'initiation à tous les nouveaux enseignants ; 22 %, dans des établissements proposant des programmes formels d'initiation uniquement aux enseignants débutant dans la profession ; et 76 %, dans des établissements proposant des activités informelles d'initiation. Au Brésil, en Espagne, au Mexique, en Pologne et au Portugal, entre 70 % et 80 % des enseignants n'ont pas accès à des programmes formels d'initiation. Au Japon et au Mexique, ce sont environ 60 % des enseignants qui n'ont pas accès à des activités informelles d'initiation.

Graphique 2 • Accès à des programmes formels ou à des activités informelles d'initiation



Source : OCDE, Base de données TALIS 2013.

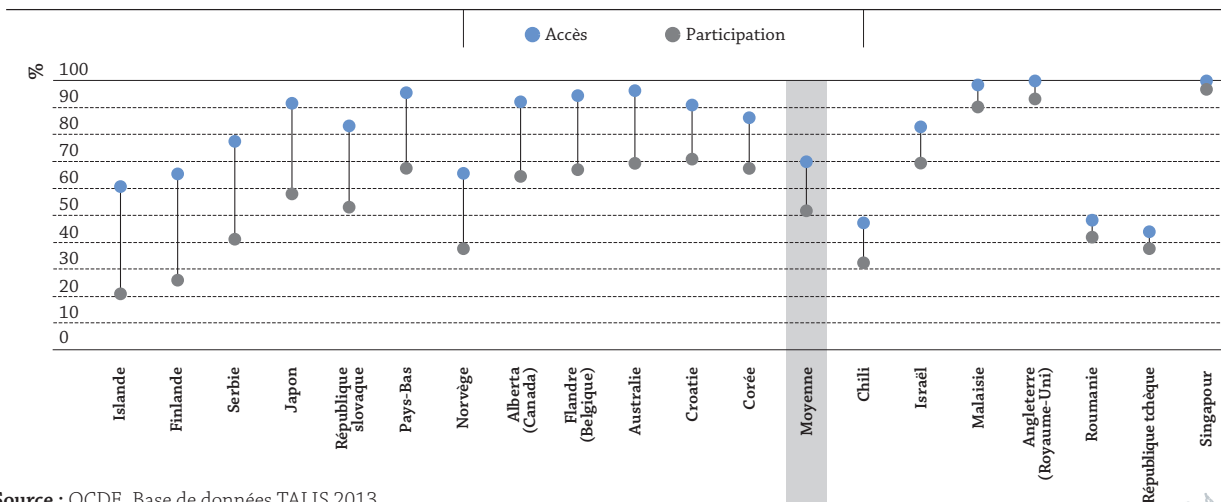
Le parrainage par un collègue plus expérimenté, souvent appelé « tuteur », peut être une autre forme de soutien aux nouveaux enseignants. Dans les pays participant à l'enquête TALIS, environ 75 % des enseignants travaillent dans des établissements qui proposent, d'après les chefs d'établissement, des programmes de tutorat. Il existe toutefois des différences importantes entre les pays quant aux groupes d'enseignants ciblés par ces programmes (uniquement les enseignants débutant dans la profession, les enseignants nouveaux dans l'établissement, ou l'ensemble des enseignants).

Qu'en est-il de la participation des nouveaux enseignants aux programmes de soutien ?

Dans la plupart des pays participant à l'enquête TALIS, les enseignants font part de taux de participation aux programmes d'initiation inférieurs au niveau d'offre déclaré par les chefs d'établissement. Comme le montre le graphique 3, si 70 % des enseignants ayant moins de 3 années d'expérience travaillent dans des établissements qui proposent, d'après les chefs d'établissement, des programmes d'initiation, seuls 50 % environ indiquent y participer.



Graphique 3 • Accès et participation des enseignants ayant moins de 3 années d'expérience à des programmes formels d'initiation



Source : OCDE, Base de données TALIS 2013.

Dans de nombreux pays, cette infériorité de la participation aux programmes de tutorat par rapport à l'offre s'explique en partie par le fait que tous les enseignants n'ont pas un tuteur, et que certains d'entre eux peuvent eux-mêmes assumer ce rôle. Toutefois, même après contrôle de cette variable, la différence entre l'accès et la participation reste considérable dans certains pays. Ainsi, aux Pays-Bas, 71 % des enseignants travaillent dans des établissements proposant des programmes de tutorat, mais seuls 17 % indiquent avoir un tuteur.

Qu'est-ce que cela signifie dans la pratique ?

L'offre de programmes d'initiation et de tutorat constitue un soutien pour les nouveaux enseignants, mais la participation à ces dispositifs semble insuffisante dans nombre de pays. Les systèmes où il existe une inadéquation entre l'offre et la participation doivent s'interroger sur les obstacles pouvant entraver la participation des nouveaux enseignants à ces programmes.

Loin de n'être qu'un investissement dans les nouveaux enseignants, ces activités peuvent bénéficier au système tout entier : l'enquête TALIS montre en effet que les enseignants ayant participé à un programme d'initiation sont par la suite plus susceptibles d'assumer un rôle de tuteur et de prendre part à des activités de développement professionnel au cours de leur carrière.

Pour conclure Les enseignants débutants sont en général confrontés aux mêmes environnements de travail que leurs collègues plus expérimentés, voire à des cadres plus difficiles. Ils manquent toutefois souvent d'expérience professionnelle et de confiance pour surmonter facilement ces difficultés. Les systèmes d'éducation devraient revoir leurs politiques d'affectation des enseignants dans les établissements plus difficiles, et investir dans l'élargissement de l'offre de soutien professionnel aux nouveaux enseignants à l'aide de programmes d'initiation et de tutorat. Il conviendrait enfin de s'attacher à l'optimisation de la participation à ce type de programmes, en levant les éventuels obstacles et en créant des incitations.

Voir

www.oecd.org/talis
Les indicateurs de l'éducation à la loupe
PISA à la loupe

Contacteur

Katarzyna Kubacka
(katarzyna.kubacka@oecd.org)

Pour en savoir plus

OCDE (2014), *Résultats de TALIS 2013 : Une perspective internationale sur l'enseignement et l'apprentissage*, TALIS, Éditions OCDE, Paris.
OCDE (2014), *Guide TALIS 2013 à l'intention des enseignants*, TALIS, Éditions OCDE, Paris.
OCDE (2012), *The Experience of New Teachers: Results from TALIS 2008*, TALIS, Éditions OCDE, Paris.

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions qui y sont exprimées et les arguments qui y sont employés ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org.
© Fuse/Getty Images © Image Source/Getty Images © Laurence Mouton/PhotoAlto Agency RF Collections/Inmagine ltb.